

● (1640)

Le bill aurait dû être adopté il y a des années. Nous aurions dû il y a longtemps nous attaquer au problème fondamental de la relance économique du Canada. J'ai ici la page des affaires du *Globe and Mail*. Comme par hasard, c'est le numéro d'aujourd'hui. Il y a un article sur le Japon. Toute une section est consacrée aux points forts de l'économie japonaise et, sous-entendu, aux faiblesses de l'économie canadienne. En troisième page, figure un article intitulé «Un travail assidu et de bonnes relations patronales-syndicales ont accompli le miracle».

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, je vous prie. Le député sait qu'il ne doit pas montrer de documents à la Chambre.

M. Kilgour: Je m'excuse, monsieur l'Orateur. Je ne me rendais pas compte. Je vais le cacher. Puis-je faire cela, monsieur l'Orateur?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Le député peut certes citer des documents, mais il ne doit pas les montrer.

M. Kilgour: Dans l'article intitulé «Un travail assidu et de bonnes relations patronales syndicales ont accompli le miracle», il est question du miracle économique japonais qui a donné un des niveaux de vie les plus élevés du monde, une économie où le chômage est pratiquement inexistant et où il existe une forte pénurie de main-d'œuvre. Les Japonais se tracassent parce que les travailleurs continuent à travailler à un âge trop avancé. Au Canada, nous essayons de présenter une mesure pour aider ceux qui perdent leur emploi à cause de la politique de désindustrialisation que les libéraux imposent aux citoyens qui veulent un emploi. On finit par obtenir des mesures analogues à celle à l'étude. Voici un passage de l'article en question:

Lorsqu'on demande aux hommes d'affaires japonais quelles sont les principales caractéristiques de leur système de relations de travail ils en énumèrent généralement plusieurs: le syndicat d'entreprise, le système d'emploi à vie et la prise de décision par consensus. Les trois éléments sont indissociables.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi nous ne pouvons pas reprendre certains de ces principes au Canada. Nous devrions les avoir adoptés depuis 15 ans. Voici ce qu'on dit quelques pages plus loin dans un article intitulé: «Le système japonais et l'évolution de la force ouvrière»:

La population active diminue et l'âge du travailleur japonais augmente, ce qui préoccupe les entreprises japonaises.

Ce n'est certes pas une question qui nous préoccupe au Canada, compte tenu de la façon dont notre économie est administrée. A la page suivante, il y a un article intitulé «Les restrictions à l'exportation freinent la production automobile du Japon». L'auteur y traite de quelques-uns des problèmes que connaît l'industrie automobile japonaise dont les produits, nous le savons tous, envahissent littéralement le marché canadien.

Permettez-moi un moment de faire une digression. Je crois savoir qu'il se vend maintenant au Canada beaucoup de voitures Lada, qui sont fabriquées en Union soviétique et qui se vendent ici pour environ \$5,000. Cela représente à peu près le salaire d'une année, je crois, pour un Soviétique. Il s'agit là du prix minimum. On pourrait certes demander aux ministériels, qui permettent cette entrée massive de Lada au Canada, s'il ne s'agit pas là d'un prix artificiellement bas dans le cadre du GATT. Et pourtant ce sont eux également qui proposent une

Prestations d'adaptation pour les travailleurs

mesure destinée à aider les travailleurs de l'industrie automobile qui seront mis à pied en leur offrant un programme de recyclage.

L'on trouve sur une autre page un article intitulé: «Les travaux de R.&D.: le secret de la réussite industrielle du Japon». En voici un passage:

«La recherche fait toute la différence». Voilà le slogan que portent les sacs à l'étiquette Sony. C'est une expression qui rend bien compte du bond en avant qu'a fait non seulement Sony, après avoir connu une dégringolade de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices dans les années 70, mais aussi d'autres industries du secteur de la technologie de pointe.

Inutile d'ajouter qu'en comparaison, la recherche et le développement au Canada sont nettement inférieurs. Après avoir adopté ce projet de loi, nous pourrions examiner ce que nous pouvons faire pour favoriser la R.-D. Plus loin, il y a un autre article intitulé: «Bien-être économique à long terme lié à la gestion des excédents», dont j'extrais le passage suivant:

L'économie japonaise connaîtra une relance en 1982 après avoir quelque peu ralenti cette année, affirment des économistes japonais réputés. Toutefois, sa stabilité à long terme dépend peut-être de la capacité du Japon de remédier—impunément—à un énorme solde déficitaire de ses échanges avec les États-Unis et l'Europe.

Voilà un régime économique qui s'attaque à ses problèmes et qui les résoud, permettant ainsi à la population d'en profiter. Je pourrais continuer dans le même sens. Je me bornerai à faire remarquer que ce document souligne surtout ce que l'économie japonaise réussit à accomplir. On trouve dans ce document un tableau intéressant qui énumère les articles importés par le Canada du Japon et vice versa. Nous exportons des denrées comme de la viande, du blé, des matières premières et diverses sortes de houille. A notre tour, nous importons du Japon des produits usinés, de l'acier, du fer, des voitures, des pièces de voiture, du matériel de télécommunication, des films, des plaques, et ainsi de suite.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi des cours d'économie pour savoir que si l'on veut que les gens travaillent après 50 ans et avant 20 ans, il vaut mieux encourager les entreprises à fort coefficient de technologie et de main-d'œuvre. L'exemple presque classique est que les Canadiens exportent du charbon et que les Japonais nous expédient des automobiles de tous modèles.

Que tentons-nous de faire grâce à ce bill? Nous tentons d'aider ceux qui ont perdu leur emploi à cause de la concurrence du Japon et d'autres pays. Nous tentons de les recycler dans la préparation du poisson, l'extraction du charbon, la coupe des arbres ou d'autres travaux pour lesquels la majorité d'entre eux ne sont manifestement pas compétents. Je pense que nous faisons tout à l'envers. Comme dans l'œuvre de Lewis Carroll, «Alice au pays des merveilles», nous sommes un groupe de gens sérieux qui essaient d'aider les travailleurs mis à pied au lieu d'envisager des mesures qui fourniraient du travail aux gens des tous les âges.

Il est inutile que je répète les arguments qu'ont fait valoir mes collègues. Manifestement, nous appuyons un programme d'aide destiné aux travailleurs âgés qui ont été mis à pied à la suite de fermetures d'usines. Quel député pourrait s'opposer à une initiative qui aidera les chômeurs dans la cinquantaine ou la soixantaine à se recycler et qui leur permettra de toucher certaines prestations? Bon nombre d'entre eux ont travaillé toute leur vie pour une seule entreprise ou occupé un seul emploi. Il faudrait être sadique pour ne pas vouloir leur venir en aide. Soit dit en passant, il est dommage que le gouverne-